jurisconsulte français, né, selon les uns, en Bourgogne, selon d'autres, dans le pays d'Autun. Il vivait au XIIIe siècle, professa le droit avec beaucoup d'éclat à partir de 1256, puis devint archidiacre à Bologne. Nous nous bornerons à citer parmi ses ouvrages : *Ordo judicarius* (Lyon, 1515); *De actionibus advocatorum* (Mayence, 1539).

JEAN-BON SAINT-ANDRÉ (André Jeanbon, dit), illustre conventionnel montagnard et membre du comité de Salut public, réorganisateur de la marine révolutionnaire, né à Montauban le 25 février 1749, mort à Mayence le 10 décembre 1813. Il appartenait à une famille protestante de fabricants de draps, qui lui fit faire de bonnes études. Au sortir du collége, il étudia, à Bordeaux, les sciences nautiques, entra dans la marine marchande, et fit plusieurs voyages sur mer, d'abord comme lieutenant, puis comme capitaine. Ruiné par plusieurs naufrages, il résolut de se consacrer au ministère évangélique, alla étudier et se faire consacrer à Lausanne, et fut nommé pasteur à Castres, puis à Montauban. Ce fut à cette époque qu'il se maria et prit le nom de Saint-André, sous lequel il resta connu.

Prédicant chaleureux, citoyen probe et austère, Jean-Bon Saint-André avait dans le midi une réputation honorablement acquise à l'époque de la Révolution. Il en embrassa les principes avec sa chaleur naturelle et la droiture de son caractère, avec la passion que les protestants devaient nécessairement ressentir pour un événement qui les affranchissait. Toutefois, il ne fut pas envoyé à l'Assemblée constituante et resta dans sa province, à la tête du parti du mouvement, et comme chef de la Société populaire de Montauban. Il lutta courageusement au milieu de conflits incessants, provoqués par une conspiration royaliste et religieuse qui embrassait tout le midi, et qui avait pour but le massacre des patriotes et des protestants. Nommé député à la Convention nationale, il prit sa place sur les bancs de la Montagne, vota la mort du roi sans appel ni sursis, se prononça énergiquement contre les girondins, et entra au comité de Salut public en juillet 1793. Il en devint aussitôt un des membres les plus actifs et fut chargé du département de la marine. Vivement préoccupé de la défense nationale, il était, comme ses collègues, pour la guerre active, offensive, conforme au génie français, contre le système prudent et défensif, tel que le pratiquait Custine. Après une mission à l'armée du Nord, il fut envoyé à Brest, en septembre 1793, avec Prieur (de la Marne), pour réorganiser les armées navales. On sait dans quel triste état était alors notre marine : Toulon venait d'être livré, avec l'escadre, aux Anglais; la flotte de l'Océan était désorganisée par l'émigration de la plupart des officiers; la trahison et l'incurie étaient partout. Jean-Bon eut à lutter contre des difficultés énormes pour parer aux nécessités les plus pressantes. Il passa plusieurs mois à Brest dans un travail incessant, et parvint à rétablir l'escadre sur un pied respectable. Une journée à jamais illustre dans les fastes de la Révolution couronna ses efforts. Un grand convoi de grains était signalé arrivant d'Amérique (mai 1794). La disette le rendait deux fois précieux pour nous; et comme les croisières anglaises tenaient la mer, il fut décidé que la flotte française, commandée par Villaret-Joyeuse, sortirait de Brest pour aller au-devant du convoi et protéger son entrée. Jean-Bon montait le vaisseau la *Montagne*, sur lequel fut arboré le pavillon amiral. On sait que la plupart des récits de cette campagne tragique et glorieuse sont empreints d'une malveillance outrageante en ce qui touche le rôle joué par le commissaire de la Convention. Dans ces relations, plus ou moins copiées sur celle des *Victoires et conquêtes*, on trouve, chaude encore, l'empreinte des rancunes militaires contre ces vaillants commissaires civils qui forcèrent souvent les généraux à vaincre, et surent abaisser le sabre devant la toge du citoyen. M. Michel Nicolas, dans sa *Vie de Jean-Bon Saint-André* (Montauban, 1848); M. Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution;* M. Sainte-Beuve, dans son étude sur l'illustre conventionnel, ont en partie rétabli la vérité sur ce point et disculpé Saint-André des misérables calomnies dont il a été l'objet.

La flotte française rencontra l'escadre anglaise avant d'avoir rejoint le convoi. Trois jours se passèrent en manœuvres et en combats partiels à travers la brume. Enfin, le 13 prairial an II (1er juin 1794), un engagement terrible eut lieu. Les forces anglaises étaient supérieures sous tous les rapports; nos marins étaient inexpérimentés, mais ils surent combattre avec un héroïsme qui frappa les ennemis d'admiration. Jean-Bon peut avoir commis quelque faute de tactique, ce qui est encore controversé, mais il eut l'honneur de rester pendant tout le combat sur le pont de la *Montagne*, balayé par le feu de l'ennemi, encourageant les nôtres par la parole et par l'exemple. Villaret-Joyeuse, auquel on a prêté un propos malveillant à l'égard du délégué de la Convention, en parle, au contraire, dans les termes suivants dans ses *Rapports à la commission de marine :* « ... Ma conduite a mérité les éloges les plus flatteurs de la part de Jean-Bon Saint-André. Le suffrage de ce représentant a d'autant plus de prix à mes yeux, qu'il a de grandes connaissances de ce métier, et que son aperçu en marine est aussi juste que celui qu'il a constamment déployé dans toutes les affaires qu'il a traitées. »

Et dans un autre rapport : « ... Si quelque chose pouvait me consoler de ce désastre, c'est que, dans un combat aussi sanglant, et tel que l'histoire de la marine n'en offre aucun exemple, le représentant Jean-Bon Saint-André, tantôt à mes côtés, tantôt dans les batteries, encourageant et excitant l'ardeur des canonniers et des équipages, et voyant tomber à ses pieds nombre de ces malheureux, en a été quitte pour une légère égratignure à la main droite. »

Ces pièces, qui sont au ministère de la marine, et dont M. Sainte-Beuve a donné quelques extraits, déposent assez en faveur du conventionnel.

C'est dans ce combat, on le sait, qu'eut lieu l'épisode à jamais célèbre du *Vengeur*. (V. ce nom; v. aussi Villaret-Joyeuse.)

Après une résistance acharnée, Jean-Bon et Villaret durent ordonner la retraite, laissant la mer jonchée de débris et ne traînant plus après eux que quelques-uns de leurs vaisseaux. Mais les Anglais vainqueurs n'avaient pas moins souffert; ce fut véritablement une bataille de géants. Au total, l'effet fut des plus glorieux pour la République, et la journée eut un résultat immédiat : le convoi de grains passa à la faveur de ce formidable conflit et entra triomphalement au port de Brest. Il se composait de 116 navires.

Jean-Bon ne prit aucune part au 9 thermidor, dont il approuva d'ailleurs le résultat. Il était alors en mission à Toulon, repris sur les Anglais, et il donna de nouvelles preuves de son infatigable activité, travaillant à l'armement des côtes et développant de vastes projets pour lesquels il se trouva plusieurs fois en opposition avec Bonaparte, que son rôle à Toulon avait mis en lumière. En résumé, par ses labeurs, son énergie et sa vigilance, par l'impulsion qu'il donna, il fut véritablement, pendant ces deux années 1793 et 1794, le second de Carnot et son émule pour la marine.

La réaction thermidorienne tenta de l'atteindre, comme tous les anciens membres des grands comités. Il était d'ailleurs resté inflexible dans sa ligne politique et dans ses principes, et se vit dénoncé par les réacteurs, attaqué d'une manière incessante, et, malgré ses justifications, décrété d'arrestation le 28 mai 1795. Mais l'amnistie le rendit peu après à la liberté.

Le Directoire le nomma consul de France à Alger en novembre 1795. Il resta deux années dans ce poste, et fut envoyé au même titre à Smyrne en 1798. Il y était à peine, que la Porte, rompant avec la République, le fit arrêter comme otage. Il subit trois ans de captivité à Kérasonde, sur les bords de la mer Noire, au milieu des plus odieuses persécutions de la part d'une population fanatique et barbare. Lui-même a laissé de cette longue et cruelle séquestration un récit plein de naturel et de dignité, dont quelques fragments ont été publiés. Il ne fut rendu à la liberté que le 15 septembre 1801. En débarquant à Marseille, ce vieux conventionnel, qui n'avait point connu le régime bâtard du Directoire, se trouva, sans transition, en présence d'une France nouvelle, celle du Consulat. Bonaparte, qui se souvenait de l'homme de Brest et de Toulon, du délégué énergique de la Convention, le jugea plus propre qu'un autre à faire une sorte de préfet d'avant-garde, et le nomma commissaire général dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin, puis, après l'annexion définitive, préfet de l'un d'eux, celui du Mont-Tonnerre (Mayence), qu'il administra jusqu'à sa mort (d'où, pour le dire en passant, l'inévitable calembour populaire, *Jean-Bon de Mayence*).

Pendant dix années et plus qu'il occupa ce poste important et difficile, il se montra un administrateur de premier ordre. Il nous reste comme témoignage ses travaux, sa correspondance administrative, la haute estime que l'empereur et les ministres professaient pour lui, enfin l'attestation d'un adversaire politique bien tranché, le comte Beugnot, ministre de l'empereur à Dusseldorf, et qui avait connu Jean-Bon à Mayence, en 1813. Chose remarquable, ce courtisan déterminé, serviteur de tous les régimes, l'antipode du conventionnel à tous les points de vue, demeura frappé du grand caractère du préfet de Mayence, et il a laissé dans ses *Mémoires*, publiés récemment par son petit-fils (1866), un portrait énergique et vivant de Jean-Bon. Il le donne comme le type du préfet modèle. « Travailleur infatigable, dit-il, administrateur toujours prêt, sévèrement juste sans acception de parti, il comblait les vœux du département, que d'abord il avait effrayé. Le mobilier de son cabinet consistait dans un bureau formé de quatre planches de sapin solidement unies, de six chaises de bois, et de la lampe devant laquelle il passait souvent les nuits. Les autres appartements de l'hôtel respiraient la même modestie, et la table était parfaitement assortie au reste. On retrouvait dans le préfet de Mayence le vieux conventionnel du comité de Salut public, avec sa frugalité et sa *laboriosité* toute républicaine. »

Tout en servant fidèlement le pays, dans le poste où l'avaient placé les événements, Jean-Bon Saint-André conservait au fond de son cœur ses sentiments républicains, et il ne cachait pas toujours son mépris pour cette mascarade d'habits dorés qui passait devant ses yeux. En présence des difficultés croissantes, il prévoyait les malheurs qui bientôt allaient s'abattre sur le pays, et il en voyait clairement la cause dans le despotisme et l'insatiable ambition de l'empereur. Beugnot raconte à ce sujet une scène bien saisissante. Un jour de cette année, 1813, que l'empereur était de passage à Mayence, il alla se promener sur le Rhin avec le prince de Nassau. Le préfet et Beugnot occupaient le centre du batelet. A un moment où Napoléon, debout, contemplait le fleuve, Jean-Bon dit à son compagnon, et sans trop baisser la voix : « Quelle étrange position! le sort du monde dépend d'un coup de pied de plus ou de moins ! » Et comme le courtisan frémissait : « Soyez tranquille, les gens de résolution sont rares. »

Beugnot en tremblait encore vingt ans après. En sortant du bateau, Jean-Bon lui avait dit en forme de conclusion : « Tenez pour dit que nous pleurerons des larmes de sang de ce que sa promenade de ce jour n'ait pas été la dernière. »

Après la bataille de Leipzig, on fut contraint d'évacuer promptement, jusqu'aux bords du Rhin, les hôpitaux de l'armée française. Mayence reçut pour sa part une masse énorme de malades et de blessés traînant avec eux le typhus et autres maladies contagieuses. Jean-Bon Saint-André, alors âgé de 64 ans, déploya son énergie et son activité habituelles pour secourir les victimes des désastres qu'il n'avait que trop prévus. Dénué de ressources, il organisa cependant des hôpitaux, un service médical, se jeta au foyer même de l'infection avec le plus admirable dévouement, se multipliant nuit et jour pour soigner les malades, et bientôt fut atteint lui-même de la contagion, qui l'emporta après de cruelles souffrances. « Ainsi finit le vieux membre du comité de Salut public, laissant des regrets universels dans le département du Mont-Tonnerre, qu'il avait administré avec un succès remarquable. » (Beugnot.)

Un Mayençais, le conseiller de préfecture Mossdorff, en annonçant au ministre de l'intérieur que Jean-Bon Saint-André était dans un état désespéré, ajoutait cette phrase, expression de la douleur de ses compatriotes : « La maladie de ce digne magistrat affecte on ne peut pas plus péniblement tous ses administrés, qui le chérissent comme un père et oublient un moment leurs propres malheurs dans la crainte de perdre un préfet qui s'est tout entier consacré au bonheur du département. »

Voilà comment étaient appréciés par ceux qui vivaient autour d'eux ces hommes dont aujourd'hui encore nous sommes réduits à réhabiliter la mémoire.

Au moment où les conquérants dévastaient la terre, pour la satisfaction de leur ambition et de leur monstrueux égoïsme, n'est-ce pas un spectacle saisissant de voir ainsi périr, victime de son humanité et de son patriotisme, l'un de ces purs citoyens, de ces grands révolutionnaires, de ces sauveurs de la France, que le despotisme allait laisser épuisée, humiliée et amoindrie ?

On a de lui un mémoire intitulé *Considérations sur l'organisation des protestants* (1774); *Opinion sur cette question : Louis XVI peut-il être jugé? Opinion sur le jugement du roi et l'appel au peuple* (1792, in-8o); *Arrêtés concernant la marine de la République française* (1794, in-8o); *Journal sommaire de la croisière de la flotte* (1794, in-8o).

JEAN DE CANDEL ou **DE CHANDELLES**, en latin **Joannes de Candelis**, chancelier de l'Eglise de Paris, né à Chandelles, près de Nogent-le-Roi, diocèse de Paris, mort dans la première moitié du XIIIe siècle. Comme chancelier de l'Eglise de Paris, il eut, avant 1215, de graves démêlés avec l'université de cette ville, voulut exercer une juridiction suprême sur toutes les écoles, faire payer des licences d'enseigner, exiger serment d'obéissance des professeurs, et s'arrogea le droit de les excommunier à sa fantaisie. De telles prétentions soulevèrent contre lui tous les membres de l'université de Paris, qui le firent excommunier par le pape Innocent III. On lui attribue un traité *De promotione ad ordines*.

JEAN DE CAPOUE, en latin **Joannes de Capua**, traducteur italien, né à Capoue. Il vivait au XIIIe siècle, et quitta le judaïsme, dans lequel il avait été élevé, pour embrasser le christianisme. On lui doit, sous le titre de *Directorium humanæ vitæ, alias parabolæ antiquorum sapientium*, la traduction latine d'un ouvrage hébreu du rabbin Joel, ouvrage traduit lui-même d'un livre intitulé *Calila et Dimna* et originairement écrit en sanscrit. C'est une sorte de roman moral et politique imité du *Pantcha tantra*, et connu en Occident sous le nom de *Fables de Pilpay* ou *Bidpai*. Le *Directorium* a été imprimé vers 1480, in-4o gothique, sans date ni indication de lieu, avec de nombreuses figures sur bois.

JEAN DE CHAMPLAY, évêque du Mans, né à Champlay, dans le diocèse d'Auxerre, mort vers 1292. Il était archidiacre de Sologne, dans l'église d'Orléans, et avait été chanoine d'Auxerre, lorsqu'il fut nommé évêque du Mans par Nicolas III, en 1274. Ce prélat ne remplit pas ses fonctions épiscopales de manière à laisser de bons souvenirs. On lui a attribué à tort trois sermons prononcés à Paris, en 1273, par un frère mineur nommé Jean du Mans, et un ouvrage intitulé *Liber cantoris*, mélange de sentences morales qui sont extraites des œuvres d'Hildebert de Lavardin. C'est par erreur que Le Corvaisier et plusieurs auteurs après lui ont désigné Jean de Champlay sous le nom de Jean de Taulay.

JEAN DE CHELM, évêque de Chelm, en Pologne, vivait au commencement du XVe siècle. Il se signala par l'austérité de sa vie et par sa sévérité envers ceux dont la conduite était déréglée. On lui attribue un ouvrage intitulé : *Onus Ecclesiæ, seu excerpta varia ex diversis auctoribus, potissimumque Scriptura, de afflictione, statu perverso, et necessitate reformationis Ecclesiæ*. Dans ce livre, imprimé à Landshut en 1524, Jean de Chelm attaque avec une grande vigueur les mœurs dépravées du clergé et les abus qui se sont glissés dans l'Eglise.

JEAN DE CORNOUAILLES, théologien, mort vers la fin du XIIe siècle. On ne sait s'il naquit en Angleterre ou en France, et l'on ne connaît rien de sa vie, si ce n'est qu'il étudiait à Paris du temps de Pierre Lombard. On lui attribue un grand nombre d'écrits. Le seul dont la paternité ne lui soit pas contestée est un traité sur l'humanité de Jésus-Christ, traité intitulé *Eulogium* et inséré dans les *Anecdota* de Martène (1637).

JEAN DIACRE, en latin **Joannes Diaconus**, chroniqueur napolitain, né dans le IXe siècle, vivait encore en 903. On ne sait rien de sa vie. Parmi les écrits qu'on a de lui, nous citerons : *Chronicon episcoporum Neapolitanorum usque ad annum 872*, son principal ouvrage, inséré dans les *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori; *Vita Joannis episcopi Neapolitani; Historia translationis reliquiarum sancti Severini Noricorum apostoli; Martyrium XL sanctorum Sebastenorum sub Licinio*, etc. Ces trois morceaux ont été publiés dans les *Acta sanctorum* de Bollandus.

JEAN ESTÈVE, de Béziers, poëte provençal du XIIIe siècle. V. Estève.

JEAN DE FLANDRE, prélat flamand, fils de Guy, comte de Flandre, mort en 1292. Il entra sans nulle vocation dans les ordres, devint évêque de Metz en 1280, et plus tard évêque de Liége, acheta, avec les grands revenus de ses évêchés, des terres en Flandre, mena une vie peu édifiante, eut des querelles avec les échevins de la ville de Liége, avec le comte de Gueldre, fut enlevé dans une partie de chasse en 1288, et ne recouvra la liberté qu'après avoir payé une forte rançon. On a de lui des *Statuts synodaux*, publiés dans le *Thesaurus anecd.* de dom Martène.

JEAN-FRANÇOIS, général noir, né en 1751, mort en 1809. Il était esclave à Saint-Domingue lorsque ses compagnons, excités par les planteurs, se soulevèrent contre la Révolution française (1791). Il se mit à leur tête, commit des atrocités révoltantes, fit massacrer 800 Français au Fort-Liberté (1794), passa chez les Espagnols, auxquels il vendit, comme esclaves, ses propres soldats, et se réfugia en Espagne après que ce pays eut cédé à la France la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait. Elevé au rang de lieutenant général, mais laissé ensuite à l'écart, il mourut à Cadix, dans un état voisin de l'indigence.

JEAN DE GISCALA, un des chefs juifs qui défendirent Jérusalem contre Titus, né à Giscala, mort l'an 70 de notre ère. Il fut d'abord chef de brigands et tenta d'assassiner l'historien Josèphe, qu'il aspirait à remplacer comme gouverneur de Galilée. Lors du siége de la ville sainte, il fut un des trois chefs qui se partageaient le commandement des zélateurs, et qui, divisés entre eux, étaient cependant unis contre les Romains. Pris par Titus, il mourut en prison.

JEAN DE GNESNE, chroniqueur polonais du XIVe siècle, archidiacre de Gnesne, vice-chancelier de Pologne sous Casimir le Grand. Il a laissé une histoire de son temps (jusqu'en 1399) sous le titre de *Cracoviæ brevior chronica*. Elle est de la plus haute importance pour l'histoire de la Pologne à cette époque. Sommersberg l'a insérée dans les *Silesiacarum rerum scriptores*, tome II.

JEAN DE HOLYWOOD, en latin **Johannes de Sacro-Bosco**, moine anglais, né à Holywood au XIIIe siècle. Il était célèbre par ses connaissances en philosophie et en mathématiques. Jean est l'auteur du premier ouvrage d'astronomie qui ait été publié en Occident depuis la chute de l'empire romain. Cet ouvrage, du reste fort médiocre, *De sphæra mundi* (Ferrare, 1472), a été longtemps classique et a eu les honneurs de plusieurs commentaires. Ce n'est qu'un abrégé des notions les plus élémentaires que l'auteur a pu extraire des traités de Ptolémée, d'Alfragan et d'Albategnius. Outre son traité de la *Sphère*, la Bibliothèque nationale possède encore de Sacro-Bosco un livre sur le *Comput ecclésiastique*; un *Traité d'arithmétique* et un dernier ouvrage intitulé : *De compositione quadrantis simplicis et compositi et utilitatibus utriusque*, où l'auteur expose une méthode pour déterminer l'heure par une observation du soleil. Ces ouvrages sont réunis en un volume manuscrit qui a appartenu à Charles IX et qui porte le numéro 7,196.

JEAN D'IMOLA, théologien italien, né à Imola, mort en 1436. Il suivit les leçons de Balde l'Ancien, professa le droit canonique avec un grand succès et composa plusieurs ouvrages jadis fort estimés, notamment des *Commentaires* sur les *Décrétales* et sur les *Clémentines*.

JEAN ITALUS, philosophe et hérésiarque grec, né en Italie, dans le XIe siècle. Il se rendit à Constantinople, où il étudia sous différents maîtres et reçut notamment des leçons du célèbre Michel Psellus. S'il faut en croire Anne Comnène, qui a longuement parlé de Jean dans son *Alexiade*, il se déclara bientôt l'adversaire de Psellus, et, à force de présomption, de forfanterie, de charlatanisme, il parvint à faire croire au public et à la cour qu'il était un homme d'autant de savoir que de mérite. Vers 1075, l'empereur Ducas, désirant reprendre les parties de l'Italie qui avaient appartenu jadis à l'empire byzantin, jeta les yeux sur Jean Italus et l'envoya en mission à Dyrrachium; mais celui-ci, abusant de sa confiance, trahit les intérêts de l'empire. « Son crime ayant été découvert, dit Boissonade, Jean eut l'adresse d'échapper aux poursuites et, bientôt après, l'adresse plus grande encore de convaincre l'empereur de son repentir et de se faire rappeler à Constantinople, où sa faveur fut plus brillante qu'auparavant. Vers cette époque (1077), il succéda à Psellus dans l'office d'*hypatus* ou de philosophe en chef, et de là vient qu'il est souvent appelé **Jean Hypatus**, ce qui n'est pas un nom, mais un titre. » Peu versé dans la grammaire et la rhétorique, mais ayant en philosophie des connaissances assez étendues, il commenta, devant ses élèves, Platon, Aristote, Porphyre, Jamblique, Proclus, sans se préoccuper si ses idées étaient ou non conformes à l'orthodoxie. Quelque temps après son avénement (1081), l'empereur Alexis Ier Comnène, ayant reçu des plaintes au sujet de l'enseignement d'Italus, le fit citer devant une cour ecclésiastique, qui examina ses ouvrages et ses doctrines et anathématisa onze propositions hérétiques émises par lui. Il était accusé notamment d'avoir enseigné la doctrine de la transmigration des âmes et ridiculisé le culte des images. Jean Italus se soumit; mais ayant peu après enseigné de nouveau les propositions condamnées, il fut solennellement anathématisé par une assemblée de prélats et, à partir de ce moment, garda un prudent silence. Italus était emporté, violent, et il lui arrivait, dans la chaleur de la discussion, de saisir ses adversaires par la barbe et par les cheveux. On a en manuscrits quelques-uns de ses ouvrages philosophiques, écrits en un style obscur, entortillé et hérissé de formules scolastiques.

JEAN DE LEYDE, sectaire fameux, chef des anabaptistes de Munster, né à Leyde vers 1510, d'une famille municipale, mort en 1536. Son véritable nom était **Bockold**. Tour à tour garçon tailleur, aubergiste et comédien, il embrassa, dans ses voyages, les doctrines des anabaptistes et vint s'établir, en 1533, à Munster (Westphalie). C'était un homme habile, entreprenant, peu instruit, mais plein d'exaltation. Il se multiplia si activement dans les conférences secrètes que tenaient les anabaptistes, qu'en peu de temps la secte avait conquis à Munster, ville où le luthéranisme dominait, un nombre imposant de prosélytes. Quand les magistrats voulurent sévir, il n'était plus temps. Une révolte éclata le premier vendredi de carême 1534; l'évêque fut chassé, les anabaptistes se fortifièrent dans la place, et leur chef principal ayant été presque aussitôt tué dans une sortie, toute l'autorité passa entre les mains de Jean de Leyde, déjà vénéré comme un prophète. Dès le commencement, on avait rendu un édit qui établissait la communauté des biens, suivant l'exemple des chrétiens de l'Eglise primitive; le gouvernement avait été une sorte de république : Jean de Leyde, plein des souvenirs de l'Ancien Testament, modifia cette organisation politique, tout en laissant subsister le régime communautaire, et nomma douze juges du peuple, à l'exemple des juges des douze tribus; puis, par une pente naturelle, il résolut de concentrer en lui tout le pouvoir politique, comme il avait déjà l'autorité religieuse. Il feignit donc de nouvelles révélations, et se fit proclamer roi de la nouvelle Jérusalem, avec mission de tirer le glaive sacré contre les rois et d'étendre la loi de Dieu, le régime évangélique sur toute la terre. Il trouva dans les dépouilles des églises les moyens de s'entourer de toutes les magnificences royales, et ne marcha plus que couronné d'or et de diamants, vêtu d'étoffes d'or et de soie, et accompagné d'un cortége splendide. Il s'intitulait *roi de la justice sur le monde*, fit frapper à son effigie des monnaies dont il reste de curieux spécimens, et prit pour sa devise : *La puissance de Dieu est ma force*. S'appuyant de l'exemple des patriarches et de Salomon, il avait institué dans sa ville la communauté des femmes, ou plus exactement, la polygamie; lui-même épousa jusqu'à quinze femmes. Roi, pontife, juge suprême, prophète, l'enthousiaste présidait avec une imperturbable conviction à cette étrange saturnale de tout un peuple. Il entretenait l'enthousiasme de la multitude par de grands banquets publics, sous le nom de *cènes*, où il servait lui-même le peuple assis à des milliers de tables. Bientôt il envoya vingt-huit missionnaires pour prêcher la doctrine en Allemagne et en Hollande, où le peuple s'agitait au bruit des événements prodigieux de Munster. Mais tous ces apôtres furent brûlés, à l'exception d'un seul, qui se laissa corrompre. Il envoya cependant encore d'autres agents, qui excitèrent des soulèvements le long du Rhin, en Hollande et spécialement à Amsterdam. Toutes ces tentatives échouèrent et les anabaptistes périrent tous dans les plus affreux supplices. Cependant l'évêque Waldeck tenait toujours Munster étroitement bloqué. La famine s'y fit bientôt sentir, et Jean de Leyde en fut réduit à employer la terreur pour contenir son peuple, que toutes les parodies bibliques ne pouvaient plus satisfaire. Enfin, après quatorze mois de défense, la place fut livrée par un traître; les troupes de l'évêque entrèrent en faisant un grand carnage. Jean de Leyde combattit avec le courage du désespoir; mais il fut saisi vivant. Amené devant l'évêque, il eut des réponses d'une fierté pleine de dédain; Waldeck lui demandant de quel droit il s'était établi souverain dans sa ville : « Du droit, répondit-il, que possède tout homme qui sait s'élever au-dessus des autres et s'en faire le maître.... Tu te plains à tort, ajouta-t-il, Munster était une ville faible, je te la rends forte; et quant à l'argent que le siége t'a coûté, fais-moi promener par les villes, enfermé dans un panier de fer, exige un sol seulement de chacun de ceux qui voudront voir le roi de Sion, et tu retireras de quoi payer tes dettes et doubler tes revenus. » L'évêque suivit ce conseil et fit promener pendant quelque temps Jean de Leyde de ville en ville pour le donner en spectacle aux princes et aux peuples. Ramené à Munster en janvier 1536, le prophète y fut horriblement torturé, tenaillé avec des pinces rougies sur toutes les parties du corps et enfin mis à mort. Son cadavre fut hissé dans une cage de fer au sommet de la tour de l'église Saint-Laurent.

JEAN DE LYON, célèbre vaudois, qui vivait au XIIe siècle et s'intitulait évêque par la grâce de Dieu. Il acquit beaucoup de réputation de son temps par ses écrits, dans lesquels il ressuscitait la doctrine des gnostiques. Il repoussait la trinité, attribuait une grande part au principe du mal dans la production et la conservation des choses et admettait la transmigration des âmes. Les ouvrages de Jean de Lyon ne sont pas parvenus jusqu'à nous; mais on connaît l'essence de sa doctrine par un traité du dominicain Reinerius, qui s'est attaché à la réfuter.

JEAN DE MEUNG, poëte français, continuateur du *Roman de la Rose*. V. Meung.

JEAN le Milanais, médecin italien du XIe siècle. Il passe pour l'auteur d'un recueil d'axiomes d'hygiène, écrit en vers léonins, qui, d'après une autre opinion assez vraisemblable, aurait été composé par plusieurs auteurs. Cet ouvrage, intitulé *Regimen scholæ Salernitanæ*, contient beaucoup de sages prescriptions. Il a été publié pour la première fois vers 1480, sans indication de lieu ni date, et réimprimé depuis un très-grand nombre de fois. Bruzen de La Martinière en a donné une traduction en vers français (Amsterdam, 1743, in-4o), et Martin en a fait une traduction en vers burlesques (Paris, 1653, in-4o).

JEAN DE PARIS, dominicain et théologien français, mort en 1304. Il acquit une grande réputation comme professeur de théologie à Paris, prit la défense de Philippe le Bel contre les prétentions de Boniface VIII, fut dénoncé à Guillaume, évêque de Paris, comme ayant avancé en chaire des propositions peu orthodoxes sur le dogme de la présence réelle, reçut la défense de prêcher et d'enseigner et mourut pendant un voyage qu'il fit à Rome pour en appeler auprès du pape du jugement de l'évêque de Paris. On a de lui, entre autres ouvrages, un traité *De regia potestate papali; Determinatio de modo existendi corporis Christi in sacramento altaris* (Londres, 1686).

JEAN DE PARIS (Jean Perreal, dit), peintre français. V. Perreal (Jean).

JEAN DE PARME ou **JEAN BORELLUS**, en latin **Burallus**, théologien et franciscain italien, né à Parme vers 1209, mort à Camerino en 1289. Il avait professé avec un grand éclat la théologie à Naples; à Paris, à Bologne, lorsqu'il fut élu supérieur général de son ordre. Jean s'efforça aussitôt de rétablir dans toute sa sévérité la discipline monastique, se rendit, en 1249, à Constantinople, par ordre du pape Innocent IV, pour négocier la réconciliation des deux Eglises grecque et latine et revint en Italie, en 1251, après avoir échoué dans sa mission. Malgré son savoir, son éloquence, sa vie exemplaire, Jean de Parme se vit, en 1256, accusé, dans un chapitre tenu à Rome, de complicité dans les erreurs de Joachim, abbé de Fiore, déposé, remplacé comme supérieur général par Bonaventure Fidenza et contraint, pour ne pas être jeté en prison, de se cacher dans le couvent de Grecchia, près de Rieti, où il vécut obscurément pendant trente-deux années. Cinq siècles plus tard, la congrégation des rites admit au nombre des bienheureux celui qui avait été flétri par une sentence ecclésiastique. On a de lui plusieurs ouvrages, mais aucun d'eux n'a été publié.

JEAN PHILOPONOS, grammairien et philosophe grec, qui vivait à Alexandrie au VIIe siècle de notre ère. Il acquit une grande réputation de savoir, devint le chef de la secte des trithéistes et obtint d'Amrou, général du calife Omar, la conservation de la bibliothèque d'Alexandrie, que le terrible calife fit néanmoins brûler quelque temps après. On a de Jean Philoponos un *Traité de l'éternité du monde* (Venise, 1527), sept livres sur la *Cosmogonie de Moïse* (Vienne, 1630), faisant suite au traité précédent, et des *Commentaires* sur divers ouvrages d'Aristote (Venise, 1534-1536).

JEAN DU PLAN DE CARPIN, voyageur italien. V. Carpin.

JEAN DE PRAGUE, évêque d'Olmutz, en Moravie, mort cardinal en 1430. On l'avait surnommé **Jean de Fer** (*ferreus*) et **l'Evêque de Fer**, à cause de son caractère guerrier. Il dénonça Jacobel au concile de Constance, et, quand l'archevêque Conrad eut embrassé la doctrine de Jean Huss, il fut nommé par le pape pour le remplacer. Jean n'était ni moins intolérant ni moins cruel que Conrad, mais il était brave et sincère, et montrait les talents d'un grand capitaine. Quand il avait dit la messe, raconte un historien du temps, il quittait ses habits sacerdotaux, montait à cheval, armé de toutes pièces, le casque en tête, l'épée au poing et la cuirasse sur le dos. Il faisait gloire de n'épargner aucun hérétique. Il en périt plusieurs milliers par ses soins et par ses armes, et il tua 200 hussites de sa propre main.

La première expédition de l'Evêque de Fer eut lieu contre un parti de thaborites : ils s'étaient si bien fortifiés sur une montagne boisée, qu'on ne put les forcer. Ils se défendirent en jetant sur les assiégeants de gros éclats de roche, décampèrent la nuit et se sauvèrent en Bohême, où ils se réunirent aux horébites. Plusieurs seigneurs bohémiens du parti calixtin, apprenant cette affaire, songèrent alors à occuper le belliqueux évêque pour l'empêcher de faire irruption dans leur pays. Il en résulta une guerre assez acharnée en Moravie, où Jean de Fer donna de grandes preuves d'activité, de courage et de talent militaire.

JEAN, dit **le Prémontré**, célèbre disciple de Jean Huss, mort à Prague en 1421. Après avoir servi la cause de Jean Ziska, il devint l'un des plus fougueux apôtres de la secte des picards, qui, vers l'année 1417, s'était introduite au sein du thaborisme et qui repoussait toute alliance avec les catholiques. Son influence était telle sur le peuple de Prague, qu'il était parvenu à former un sénat exclusivement composé de picards; mais, le parti calixtin étant parvenu à remplacer ceux-ci, Jean fut traduit devant le sénat comme rebelle et accusé d'avoir fait décapiter, « sans motifs suffisants, » Jean Sadlo, qui avait livré les Bohémiens aux Allemands dans un combat. Pendant que le sénat délibérait sur les moyens de se défaire d'un homme si énergique et si populaire, Jean se rendit au milieu des sénateurs, accompagné seulement de dix de ses partisans, et leur déclara qu'il allait appeler de leur sentence aux citoyens. A peine avait-il achevé de parler que le bourreau, mandé en toute hâte, s'empara de lui et lui trancha la tête ainsi qu'à ses compagnons. Mais comme les licteurs, pour faire disparaître les traces de cette affreuse exécution, avaient lavé précipitamment la salle et laissé couler du sang dans la rue, le peuple, averti par cet indice, se précipita dans la maison de ville et enfonça les portes du conseil. Le premier objet qui se présenta aux regards fut la tête du Prémontré séparée de son corps, et, en un instant, le juge, les consuls et tous leurs acolytes furent mis en pièces.

JEAN DE RAGUSE, théologien italien, né à Raguse, mort vers 1450. Il entra dans l'ordre des dominicains, se fit recevoir docteur en Sorbonne, assista au concile de Bâle, fut à plusieurs reprises chargé d'aller négocier à Constantinople la réunion des Eglises grecque et latine et devint enfin évêque d'Argos dans la Morée. On trouve dans les *Actes du concile de Bâle*, les *Actes de sa légation à Constantinople*, et dans Léon Allatius, une relation de son voyage en Orient.

JEAN DE LA ROCHELLE, théologien français, né, croit-on, à La Rochelle vers le commencement du XIIIe siècle, mort à Paris en 1271. Il entra dans l'ordre des franciscains, acquit une grande réputation de savoir, succéda, comme professeur, à Alexandre de Halès en 1238 et laissa, en 1253, sa chaire à saint Bonaventure. On a de lui des *Sermons*, des *Commentaires* sur les évangiles, les épîtres et l'Apocalypse, et un remarquable traité *De anima*, dans lequel il commente avec beaucoup de savoir et de sens le *Peri psuchês* d'Aristote. Aucun des écrits de Jean de La Rochelle n'a été publié.

JEAN DE ROQUIGNIES, théologien français, né à Roquignies, mort en 1269. Il devint successivement abbé de Villers-Cotterets, près de Soissons, et abbé de Prémontré (1247). C'est lui qui fonda le collége de Prémontré, à Paris, en 1262. Il composa des *Homélies* et une *Summa theologica*, restées inédites.

JEAN DE SÉVILLE ou **DE LUNA**, rabbin juif et traducteur espagnol. Il vivait au XIIe siècle. Il changea son nom de **Aven-Dreath** en celui de Jean lorsqu'il se convertit au catholicisme. C'était un homme savant, très-versé surtout dans les mathématiques et dans l'astronomie. A la demande de Raimond, archevêque de Tolède, il traduisit en castillan plusieurs ouvrages arabes relatifs à la philosophie d'Aristote, que l'archidiacre Dominique Gondisalvi traduisit à son tour en latin. Nous citerons parmi ses traductions : *Epitome totius astrologiæ; Chiromantia; Alfarganum*, etc.

JEAN DE TROYES, greffier de l'Hôtel de ville de Paris, dans le XVe siècle, et attaché, croit-on, à la maison de la princesse Jeanne. On lui a fort longtemps attribué la *Chronique de Louis XI*, connue sous le titre de la *Chronique scandaleuse*, laquelle a été imprimée pour la première fois vers la fin du XVe siècle (in-fol.) et plusieurs fois rééditée depuis, notamment à Paris en 1558 et en 1611 (in-8o).

C'est l'abbé Lebœuf qui, le premier, a prouvé que ce livre était purement et simplement une copie presque textuelle des *Grandes chroniques de Saint-Denis*.

JEAN D'UDINE, peintre italien, né à Udine en 1494, mort à Rome en 1564. Il étudia à Venise sous le Gorgone, à Rome sous Raphaël, s'adonna particulièrement à la peinture des fleurs, des fruits, des animaux, dans laquelle il excella, et réussit également bien dans les ouvrages de stuc. On prétend qu'il découvrit la véritable matière qu'employaient les anciens pour ce genre de travail. Le musée de Madrid possède de ce remarquable artiste des tableaux de fleurs et de nature morte exécutés avec une étonnante perfection. On voit également de lui à Rome de belles fresques et, à Venise, une *Présentation au temple* et *Jésus parmi les docteurs*.

JEAN DE VERCEIL, dominicain italien, né à Verceil, mort à Montpellier en 1283. Il enseigna le droit canonique à Paris, entra dans l'ordre des dominicains, dont il fut élu général en 1264, s'attacha à apaiser la rivalité qui existait entre les religieux de son ordre et les franciscains, et refusa le patriarcat de Jérusalem, que lui offrit le pape Nicolas III en 1278.

JEAN DE VICENCE, dominicain italien, mort après 1260. Il acquit une renommée immense en se vouant à la pacification de l'Italie, au milieu des guerres civiles qui l'ensanglantaient. Encouragé par le pape et par les cités, il prêcha la paix publique avec un tel succès, que 400,000 personnes se rassemblèrent à son appel dans la plaine de Paquara, près de Vérone, pour proclamer la concorde et le pardon réciproque des injures (1233), pacification qui s'étendit à presque toute l'Italie septentrionale. Toutefois, il ne sut point rester à la hauteur de sa glorieuse mission et ne tarda pas à donner des preuves d'ambition personnelle et de despotisme. Abusant du prestige et de l'autorité de son nom, il se fit donner à Vicence un pouvoir dictatorial, avec les titres de duc et de comte, tint la même conduite à Vérone, changea à son gré les lois de ces cités, fit brûler un grand nombre de citoyens considérables sous prétexte d'hérésie, et ensanglanta également la Lombardie par ses violences. Sa popularité s'évanouit aussi rapidement qu'elle s'était formée.

JEAN (maître), personnage légendaire, populaire dans les Vosges et dans le Bas-Rhin; il a surtout le renom de grand constructeur, d'architecte fantastique, ou plutôt diabolique, car il est clair que, dans la plupart des contes qui le concernent, c'est le diable lui-même qui agit, sous l'apparence d'un maçon de génie. Voici quelle est sa légende. Un jour, un empereur d'Alsace eut l'idée de bâtir une cathédrale d'une grandeur et d'une beauté extraordinaires, mais le plan qu'il avait fait dessiner effraya les constructeurs, d'autant plus qu'il fallait que la cathédrale fût achevée dans l'espace d'un an. Un seul, nommé maître Jean, osa accepter les conditions; il devait recevoir pour récompense une bourse pleine d'or et faite avec la peau entière d'une brebis; mais si le travail n'était pas achevé dans le courant de l'année, il serait écartelé par le bourreau. On dressa même devant sa maison les quatre poteaux destinés à son supplice, afin de lui rappeler la chose d'une façon saisissante. Maître Jean fit travailler nuit et jour des milliers d'ouvriers; mais ce fut en vain. Le dernier délai approchait et la cathédrale n'était point achevée. Alors, la veille de la fatale échéance, maître Jean appela Satan à son secours. Satan accourut et lui offrit d'achever dans la nuit la cathédrale à condition qu'il signerait un pacte par lequel il lui appartiendrait après mille ans révolus. Maître Jean signa; le lendemain la cathédrale était parfaite et achevée. L'empereur doubla la récompense promise. Maître Jean, proclamé le premier maître bâtisseur de la chrétienté, vécut longtemps riche et honoré. Quand il mourut, on l'enterra dans l'église même, au-dessous de l'horloge; c'est là qu'il dort maintenant, avec son pacte dans la main gauche, jusqu'à la venue du jour convenu. Ce jour-là il se lèvera de son tombeau et ira se livrer à Satan, qui l'attend dans les profondeurs de l'enfer.

Cette légende se raconte avec diverses modifications, en Alsace et en Allemagne; une